

Séance ordinaire du 7 novembre 2014**ORDRE DU JOUR****1. CONSEIL**

Moment de réflexion

Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire.

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour.
 - 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2014.
 - 1.3 Rapport du maire.
 - 1.4 Adoption du calendrier des assemblées du conseil pour l'année 2015.
 - 1.5 Avis de motion au règlement numéro 465-2014 relatif aux nuisances, à la qualité de l'environnement, aux fins de prévenir la contamination des lacs Simon et Barrière, à l'accès au quai public et imposant de nouvelles normes et de nouveaux tarifs pour la descente des embarcations.
 - 1.6 Entente avec la SÉPAQ.
 - 1.7 Avis de motion au règlement numéro 466-2014 déterminant la tarification 2015 pour le financement de certains biens, services et activités de la municipalité de Lac-Simon.
 - 1.8 Modification de la résolution numéro 143-05-2014 pour la nomination d'un nouveau maire suppléant.
 - 1.9 Autorisation de publier les Vœux des fêtes.
 - 1.10 Demande d'appui commun des municipalités de la MRC à la revendication de la loi sur les ingénieurs du Québec.
 - 1.11 Demande d'appui – Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes de la municipalité de Chénéville et les heures d'ouverture de bureau de poste.
 - 1.12 Autorisation de signature de l'acte notarié entre la municipalité de Lac-Simon et monsieur Jean Bertrand (Sabert Électrique).
 - 1.13 Officialiser le nom du chemin Marcelais-Nord avec la Toponymie.
 - 1.14 Demande d'appui au sujet d'une demande d'augmentation de la vitesse permise – Route 321 entre le chemin de la côte à Groulx et le village de Duhamel.
 - 1.15 Offre de services juridiques de la firme Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & associés.
- 2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE**
- 2.1 Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois d'octobre 2014.
 - 2.2 Dépôt des rapports administratifs.
 - 2.3 Dépôt de la correspondance.

- 2.4 Honoraires professionnels pour la tenue à jour des rôles d'évaluation.
- 2.5 Autorisation d'assister à une formation en ligne; « Module de paie – notions avancées » offerte par PG Solutions pour madame Jeanne Morin le 18 novembre 2014.
- 2.6 Autorisation d'assister à deux formations en ligne; « Fin d'année 2014 et Facturation annuelle 2015 » offertes par PG Solutions pour madame Mélissa Cyr les 25 et 26 novembre 2014.

3. GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

- 3.1 Dépôt du compte rendu du comité de la gestion financière et des ressources humaines le 3 novembre 2014.

4. COMMUNICATIONS

- 4.1 Offre de service de la firme Distantia - infolettre pour le site internet de la municipalité.

5. INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS.

- 5.1 Suivi de la séance d'information sur la sécurité incendie.
- 5.2 Guignolée avec le maire le 6 décembre 2014.

6. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

- 6.1 Dépôt du compte rendu du comité de Travaux publics et infrastructures du 20 octobre 2014.

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 7.1 Dépôt du compte rendu de la réunion du CCU du 14 octobre 2014.
- 7.2 Dépôt du compte rendu de la réunion du CCE du 24 octobre 2014.
- 7.3 Demande de dérogation mineure numéro 117 concernant une construction d'un portail d'accès à la propriété sur le lot 40-12, canton 01.
- 7.4 Demande de dérogation mineure numéro 118 concernant une construction d'un portail d'accès à la propriété sur le lot 2-2-P, canton BL.
- 7.5 Avis de motion du règlement numéro 467-2014 établissant une mesure de boues usées avec un service de vidange, de collecte et de transport de boues septiques et d'eaux usées.
- 7.6 Servitude du domaine d'occupation publique du 929 à 940, chemin du Tour-du-Lac.

8. COLLECTES ET DISPOSITIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- 8.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

9. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE

- 9.1 Dépôt du compte rendu de la réunion du comité de développement durable et économique du 27 octobre 2014.

10. ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

10.1 Feux d'artifice d'hiver et d'été – Fae Pyrotechnique.

10.2 Inscription à la 25^e édition de Plaisirs d'hiver et dates des carnivals 2015.

11. POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

11.1 Suivi MADA.

11.2 Suivi de la Coopérative de Santé du Nord de la Petite-Nation.

12. DIVERS

12.1 Suivi du dossier – Lac Croche.

12.2 Pancarte à vérifier.

12.3 Hôtel de Ville – salle communautaire.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

PROCÈS-VERBAL**1**

Session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **7 novembre 2014 à 20 heures** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

Louise Houle Richard	Gilles Robillard	Odette Hébert
Chantal Crête	Michel Lavigne	Jean-François David

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jacques Maillé.

Monsieur Benoit Hébert, directeur général/secrétaire-trésorier est présent.

Plus ou moins 30 personnes assistent à l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Jacques Maillé souhaite la bienvenue aux membres présents.

1.1**304-11-2014****Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté et modifié.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

1.2**305-11-2014****Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2014.**

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2014, avec la modification suivante à la page 217, résolution numéro 302-10-2014, dernier paragraphe à 12.3 : « ET QU'une aide financière sera demandée pour combler la différence du coût initial d'achat de 75 \$/l'unité.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

1.3**Rapport du maire.**

Monsieur Jacques Maillé, maire, dépose le rapport du maire conformément à la Loi, il sera distribué à l'ensemble des contribuables de la municipalité et il y aura aussi le calendrier des matières résiduelles, les matières acceptées dans le bac de recyclage, les matières acceptées à l'écocentre, une lettre pour obtenir les vignettes de bateaux ainsi que la liste des activités et des événements 2015.

1.4**306-11-2014****Adoption du calendrier des assemblées du conseil pour l'année 2015.**

CONSIDÉRANT l'obligation d'adopter par résolution le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2015 et de publier ces informations;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon adopte le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'exercice 2015.

MOIS	JOUR & DATE	HEURE
Janvier 2015	Vendredi le 9	20 h
Février 2015	Vendredi le 6	20 h
Mars 2015	Vendredi le 6	20 h
Avril 2015	Vendredi le 10	20 h
Mai 2015	Vendredi le 1	20 h
Juin 2015	Vendredi le 5	20 h
Juillet 2015	Vendredi le 3	20 h
Août 2015	Vendredi le 7	20 h
Septembre 2015	Vendredi le 4	20 h
Octobre 2015	Vendredi le 2	20 h
Novembre 2015	Vendredi le 6	20 h
Décembre 2015	Vendredi le 4	20 h

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

1.5

Avis de motion au règlement numéro 465-2014 relatif aux nuisances, à la qualité de l'environnement, aux fins de prévenir la contamination des lacs Simon et Barrière, à l'accès au quai public et imposant de nouvelles normes et de nouveaux tarifs pour la descente des embarcations.

Monsieur Michel Lavigne, Conseiller, donne un avis de motion de la présentation du règlement numéro 465-2014 relatif aux nuisances à la qualité de l'environnement, aux fins de prévenir la contamination des lacs Simon et Barrière, à l'accès au quai public et imposant des nouvelles normes et tarifs pour la descente des embarcations. Ce règlement viendra modifier le règlement numéro 463-2014.

1.6

307-11-2014

Entente avec la SÉPAQ.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de renouveler l'entente avec la SÉPAQ pour les années 2015, 2016 et 2017;

CONSIDÉRANT QUE l'expérience 2014 fût intéressante pour l'ensemble des plaisanciers locaux;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon renouvelle l'entente avec la SÉPAQ pour les années 2015, 2016 et 2017;

ET QUE le directeur général/secrétaire-trésorier soit autorisé à déboursier une somme de seize mille dollars (16 000 \$) pour l'année 2015. Poste budgétaire numéro 0247000970 « Droit d'accès SÉPAQ ».

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

POUR = 4

CONTRE = 2

Adoptée à la majorité

c.c. Trésorerie

Monsieur Jean-Luc Lussier, SÉPAQ

1.7**Avis de motion au règlement numéro 466-2014 déterminant la tarification 2015 pour le financement de certains biens, services et activités de la municipalité de Lac-Simon.**

Monsieur Michel Lavigne, Conseiller, donne un avis de motion de la présentation du règlement numéro 466-2014 déterminant la tarification 2015 pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité de Lac-Simon. Ce règlement viendra modifier le règlement numéro 456-2014.

1.8

308-11-2014

Modification de la résolution numéro 143-05-2014 pour la nomination d'un nouveau maire suppléant.

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire remplacer le maire suppléant tous les six (6) mois;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE ce conseil nomme comme maire suppléante madame Louise Houle Richard pour une période de six (6) mois et qu'elle soit autorisée à remplacer monsieur Jacques Maillé dans les situations où le maire ne serait pas en mesure de remplir ces fonctions;

ET QUE madame Louise Houle Richard soit aussi mandatée à remplacer monsieur Jacques Maillé aux rencontres de la MRC dans le cas où ce dernier ne pourrait s'y présenter.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

1.9

309-11-2014

Autorisation de publier les Vœux des fêtes.

CONSIDÉRANT la période des fêtes;

CONSIDÉRANT QUE les quatre (4) municipalités de Chénéville, Duhamel, Montpellier et Lac-Simon s'unissent pour faire la même publicité;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon autorise la publication dans le journal de la Petite-Nation des vœux de fêtes de l'équipe élue et de l'administration municipale pour un montant n'excédant pas deux-cent-vingt et un dollars (221 \$) avant taxes avec les municipalités de Chénéville, Duhamel et Montpellier.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Journal de la Petite-Nation

310-11-2014 **1.10**
Demande d'appui commun des municipalités de la MRC à la
revendication de la loi sur les ingénieurs du Québec.

CONSIDÉRANT QUE la loi sur les ingénieurs date de 1964;

CONSIDÉRANT QUE les dernières modifications concernant l'article deux (2) de ladite Loi date de 1973;

CONSIDÉRANT QUE le coût maximal de 3 000 \$ relié aux travaux sur les voies publiques ou de réparation d'infrastructure, de l'alinéa a) de cet article deux (2) de la Loi, ne tient pas compte de la valeur d'aujourd'hui par rapport à 1973;

CONSIDÉRANT QUE les coûts, aujourd'hui, reliés à l'entretien régulier des infrastructures routières ou autres (réparation d'aqueduc ou d'égout, remplacement de ponceau, etc.) sont la plupart du temps plus de 3 000 \$ pour chaque travail effectué;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux d'entretien régulier, de réparation ou de remplacement d'équipements sont effectués dans une majorité de cas en régie interne par les municipalités, sans l'avis ou sans la surveillance d'un ingénieur, et ce, dans les règles de l'art;

CONSIDÉRANT les coûts supplémentaires reliés au service d'ingénierie pour les municipalités;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU de demander au gouvernement du Québec de modifier la Loi sur les ingénieurs du Québec de façon à tenir compte des réalités municipales d'aujourd'hui;

ET QUE les membres du conseil demandent l'appui de la MRC de Papineau dans la revendication auprès du gouvernement du Québec;

ET QUE ladite résolution régionale soit également acheminée au gouvernement du Québec et différentes associations telles l'UMQ et la FQM.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. MRC de Papineau
 Ordre des ingénieurs du Québec
 Municipalité de Duhamel

311-11-2014 **1.11**
Demande d'appui – Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes de
la municipalité de Chénéville et les heures d'ouverture de bureau de poste.

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

CONSIDÉRANT QUE les réductions d'heures au service à la clientèle nuisent à l'accès des services dispensés par le bureau de poste par nos citoyens;

Il est proposé par madame la Conseillère Chantal Crête;

ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon autorise l'envoi d'une correspondance à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public;

QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon demande à Poste Canada de remettre en place les heures d'ouverture au service à la clientèle tel qu'avant les réductions mises de l'avant puisque ces réductions ont comme impact un service inadéquat pour les citoyens.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

Madame Odette Hébert se retire du vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie
Postes Canada
Bureau de poste de Chénéville
FCM

1.12

312-11-2014

Autorisation de signature de l'acte notarié entre la municipalité de Lac-Simon et monsieur Jean Bertrand (Sabert Électrique).

CONSIDÉRANT la résolution numéro 93-03-2014 pour une entente avec Sabert Électrique pour la rétrocession d'une partie du chemin Passaretti par la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'un acte notarié vient confirmer la réalisation de l'entente;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon mandate le maire, monsieur Jacques Maillé et le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert à signer l'acte notarié afin de confirmer la résolution de l'entente de mars 2014, résolution numéro 93-03-2014.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Jean Bertrand, Sabert Électrique

313-11-2014

1.13**Officialiser le nom du chemin Marcelais-Nord avec la Toponymie.**

CONSIDÉRANT QUE le chemin Marcelais a des numéros d'immeubles en double;

CONSIDÉRANT QUE le chemin Marcelais fait une fourche vers le Nord;

CONSIDÉRANT QUE le chemin Marcelais-Nord est approprié pour identifier les propriétés sur cedit chemin;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent la nomination du chemin Marcelais-Nord.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Thierry Desormeaux, directeur des Travaux publics

Monsieur Eric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

Toponymie

314-11-2014

1.14**Demande d'appui au sujet d'une demande d'augmentation de la vitesse permise – Route 321 entre le chemin de la côte à Groulx et le village de Duhamel.**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 13-11-17254 de la municipalité de Duhamel;

CONSIDÉRANT la correspondance du MTQ en date du 2 octobre 2014;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon appui la demande de la municipalité de Duhamel à l'effet de modifier et d'uniformiser les vitesses prescrites tels que mentionnés dans la correspondance du 2 octobre du MTQ, numéro de référence 30540-80135.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

Madame Chantal Crête se retire du vote – résidente du secteur.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Municipalité de Duhamel

Monsieur Stéphane Lauzon, MTQ

315-11-2014

1.15**Offre de services juridiques de la firme Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & associés.**

CONSIDÉRANT QU'en prévision de sa prochaine année budgétaire, la municipalité de Lac-Simon a demandé à ses conseillers juridiques une offre de services juridiques afin de répondre à ses besoins en cette matière;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon retienne l'offre de services juridiques soumise par Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés au coût de vingt et un mille sept cent trente-deux dollars (21 732 \$) taxes, frais et déboursé en sus, pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, le tout, selon les termes et conditions décrits au contrat de services professionnels;

ET QUE le Maire et le directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la municipalité de Lac-Simon.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés

2.

DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE

2.1

316-11-2014

Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois d'octobre 2014.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements pour le mois d'octobre 2014;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE la liste des chèques telle que déposée auprès des membres du conseil pour le mois d'octobre totalisant la somme de **316 455,20 \$** portant les numéros de chèques **10691 à 10833** soit adoptée;

QUE la liste des prélèvements totalisant la somme de **37 951,51 \$** soit adoptée pour un montant total de **354 479,66 \$**.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Engagements de crédits.

Conformément aux dispositions du règlement numéro 412-2009, le directeur général et secrétaire-trésorier atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

Benoit Hébert

Directeur général et secrétaire-trésorier

2.2

Dépôt des rapports administratifs.

Le rapport mensuel du directeur général/secrétaire-trésorier du mois d'octobre ainsi que ceux des directeurs de services sont déposés aux membres du conseil pour analyse.

2.3**Dépôt de la correspondance.**

Une liste de la correspondance du mois d'octobre reçue à la mairie est déposée aux membres du conseil pour analyse.

2.4

317-11-2014

Honoraires professionnels pour la tenue à jour des rôles d'évaluation.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une facture des honoraires professionnels de la firme d'évaluation Groupe Servitech inc. pour la tenue à jour des rôles d'évaluation;

CONSIDÉRANT QUE la facture s'élève à une somme de 33 940,17 \$;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent le paiement de la somme de 33 940,17 \$ à la firme d'évaluation Groupe Servitech inc.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

2.5

318-11-2014

Autorisation d'assister à une formation en ligne; « Module de paie – notions avancées » offerte par PG Solutions pour madame Jeanne Morin le 18 novembre 2014.

CONSIDÉRANT l'importance de la formation;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent madame Jeanne Morin à participer à la formation « Module de paie – notions avancées » le 18 novembre 2014 et acceptent de payer les frais d'inscription au montant de cent-cinquante dollars (150 \$) plus les taxes.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

2.6

319-11-2014

Autorisation d'assister à deux formations en ligne; « Fin d'année 2014 et Facturation annuelle 2015 » offertes par PG Solutions pour madame Mélissa Cyr les 25 et 26 novembre 2014.

CONSIDÉRANT l'importance des formations;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent madame Mélissa Cyr-Dubois à participer aux formations « Fin d'année 2014 » le 25 novembre 2014 et « Facturation annuelle 2015 » le 26 novembre 2014 et acceptent de payer les frais d'inscription au montant de trois-cents dollars (300 \$) plus les taxes.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Madame Mélissa Cyr

3.**GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES****3.1**

320-11-2014

Dépôt du compte rendu du comité de la gestion financière et des ressources humaines le 3 novembre 2014.

CONSIDÉRANT le dépôt du compte rendu du comité de la Gestion financière et Ressources humaines du 3 novembre 2014;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE ce conseil entérine le dépôt du compte rendu du comité de la Gestion financière et Ressources humaines du 3 novembre 2014 ainsi que les recommandations apportées au document à l'exception des items suivants : le Programme triennal d'immobilisation et la Politique des dons 2015, ces items seront discutés en période budgétaire;

QUE ce conseil confirme les grilles salariales 2015, documents en annexe au compte rendu;

QUE le maire, monsieur Jacques Maillé et le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert soient autorisés à signer les documents et à apporter les corrections nécessaires afin de donner effet à la présente résolution.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Benoit Hébert, directeur général/secrétaire-trésorier

4.**COMMUNICATIONS****4.1**

321-11-2014

Offre de service de la firme Distantia - infolettre pour le site internet de la municipalité.

CONSIDÉRANT l'offre numéro 20102014 de la firme Distantia pour la réalisation d'une infolettre au site de la municipalité;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon autorise l'embauche de la firme Distantia avec l'offre numéro 20102014 pour une somme de 1 851,93 \$ taxes incluses;

QUE ce conseil demande à la firme Distantia une offre de service pour rafraîchir le site internet et présenter des options d'image de marque « Branding » pour la municipalité. Montant qui sera présenté au budget 2015.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

5.
INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS

5.1
Suivi de la séance d'information sur la sécurité incendie.

Monsieur Jacques Maillé, maire, fait un retour sur la rencontre régionale avec le ministère de la Sécurité publique en rapport aux performances des municipalités de la MRC de Papineau en fonction du dernier schéma de couverture de risques incendie. La municipalité de Lac-Simon obtient de très bons résultats. Monsieur Jacques Maillé félicite le travail de monsieur Éric Drouin.

5.2
Guignolée avec le maire le 6 décembre 2014.

Le maire, monsieur Jacques Maillé informe les citoyens présents qu'il y aura une guignolée le samedi 6 décembre prochain en faveur d'une cueillette de denrées alimentaires pour la Banque Alimentaire de la Petite-Nation.

6.
TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

322-11-2014 **6.1**
Dépôt du compte rendu du comité de travaux publics et infrastructures du 20 octobre 2014.

CONSIDÉRANT le compte rendu du comité de travaux publics et infrastructures du 20 octobre 2014;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE ce conseil entérine les recommandations du comité de travaux publics et infrastructures à l'exception de l'autorisation de la dépense de cinq mille dollars (5 000 \$) pour la recharge de chemins municipaux – item reporté en 2015.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics

Monsieur Benoit Hébert, directeur général/secrétaire-trésorier

7.
URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1
Dépôt du compte rendu de la réunion du CCU du 14 octobre 2014.

Le compte rendu de la rencontre du 14 octobre 2014 du CCU a été déposé pour analyse.

7.2
Dépôt du compte rendu de la réunion du CCE du 24 octobre 2014.

Le compte rendu de la rencontre du 24 octobre 2014 du CCE a été déposé pour analyse.

323-11-2014

7.3**Demande de dérogation mineure numéro 117 concernant une construction d'un portail d'accès à la propriété sur le lot 40-12, canton 01, du rang 4.**

Consultation publique sur cette demande, le maire, monsieur Jacques Maillé demande aux personnes présentes s'ils veulent intervenir sur cette demande de dérogation mineure;

Personne n'est intervenu;

Décision du conseil;

CONSIDÉRANT la demande telle que présentée et la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal entrevoit un problème de sécurité face au type de construction;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal considère la demande comme étant non mineure;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal ne veut pas créer de précédent;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon refusent la dérogation mineure numéro 117 concernant une construction d'un portail d'accès à la propriété sur le lot 40-12 du rang 4 à Lac-Simon, dans la zone 49-H. La demande a pour but de permettre à la construction d'avoir une hauteur maximale de 1.8 mètre et une largeur de 13.3 mètres sur le lot mentionné. Les normes de constructions pour un portail d'accès est de 1.2 mètre pour la hauteur et de 8 mètres pour la largeur. Ce genre de dérogation contrevient à l'article 135 du règlement de zonage U-12.

Monsieur Jean Denis, représentant du propriétaire expose son dossier et dépose un document aux membres du conseil.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Eric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

Propriétaire du lot 40-12 du rang 4

324-11-2014

7.4**Demande de dérogation mineure numéro 118 concernant une construction d'un portail d'accès à la propriété sur le lot 2-2-P, canton BL, du rang OC.**

Consultation publique sur cette demande, le maire, monsieur Jacques Maillé demande aux personnes présentes s'ils veulent intervenir sur cette demande de dérogation mineure;

Personne n'est intervenu;

Décision du conseil;

CONSIDÉRANT la demande telle que présentée et la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon accordent la dérogation mineure numéro 118 concernant les dimensions d'un portail d'accès à la propriété sur le lot 2-2-P du rang OC à Lac-Simon, dans la zone 43-H.

La dérogation demandée a pour but de permettre à la construction d'avoir une hauteur maximale de 1.4 mètre et une largeur de plus de 8 mètres et moins de 9 mètres de façon à rejoindre les parois rocheuses en périphérie de la future construction sur le lot mentionné. Les normes de constructions pour un portail d'accès est de 1.2 mètre pour la hauteur et de 8 mètres pour la largeur. Ce genre de dérogation contrevient à l'article 135 du règlement de zonage U-12.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 5

CONTRE = 1

Adoptée à la majorité

c.c. Trésorerie

Monsieur Eric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

Propriétaire du lot 2-2 du rang OC

7.5

Avis de motion du règlement numéro 467-2014 établissant une mesure de boues usées avec un service de vidange, de collecte et de transport de boues septiques et d'eaux usées.

Madame Louise Houle Richard, Conseillère, donne un avis de motion de la présentation du règlement numéro 467-2014 établissant une mesure de boues usées avec un service de vidange, de collecte et de transport de boues septiques et d'eaux usées. Ce règlement viendra modifier le règlement numéro 427-2014.

7.6

325-11-2014

Servitude du domaine d'occupation publique du 929 à 940, chemin du Tour-du-Lac.

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 929 à 940, chemin du Tour-du-Lac est contraint à traverser en dessous du chemin du Tour-du-Lac une utilité publique;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE ce conseil mandate le maire, monsieur Jacques Maillé et le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert à signer les documents afin de permettre la réalisation des travaux demandés par le propriétaire du 929 à 940 chemin du Tour-du-Lac et que le directeur des Travaux publics, monsieur Thierry Désormeaux soit mandaté à s'assurer que les travaux respectent les normes prescrites.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics

8.

COLLECTES ET DISPOSITIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

8.1

Aucun dossier à l'ordre du jour.

9.
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE

9.1
Dépôt du compte rendu de la réunion du comité de développement durable et économique du 27 octobre 2014.

Monsieur Jean-François David fait le rapport de la progression des échanges du comité du développement durable et économique. Un document est déposé au conseil pour analyse. La prochaine rencontre est prévue pour le 17 novembre 2014.

10.
ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

10.1
Feux d'artifice d'hiver et d'été – Fae Pyrotechnique.

326-11-2014

CONSIDÉRANT QU'il y aura le 21 février 2015 des feux d'artifice d'hiver à la plage municipale;

CONSIDÉRANT QU'il y aura le 25 juillet 2015 des feux d'artifice d'été dans la baie Blais;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent un spectacle pyromusical d'hiver et d'été;

CONSIDÉRANT QUE le spectacle pyromusical est apprécié d'année en année de la part des citoyens de la municipalité;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon acceptent l'offre de service de FAE Pyrotechnie pour qu'il présente le 21 février 2015 un spectacle pyromusical pour la somme de cinq mille dollars (5 000 \$) plus taxes ainsi que le 25 juillet 2015 pour la somme de treize mille dollars (13 000 \$) plus taxes;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à payer la somme de cinq mille dollars (5 000 \$) plus taxes à la firme FAE Pyrotechnie pour les feux d'hiver et la somme de treize mille dollars (13 000 \$) plus taxes pour les feux d'été.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité
c.c. Trésorerie
FAE Pyrotechnique

10.2
Inscription à la 25^e édition de Plaisirs d'hiver et dates des carnivals 2015.

327-11-2014

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon à l'opportunité d'unir ses activités avec la municipalité de Chénéville;

CONSIDÉRANT QUE les activités du carnaval de Chénéville sont les 20, 21 et 22 février 2015

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE ce conseil inscrive les feux d'artifice d'hiver du 21 février à l'agenda régional des activités Plaisirs d'hiver 2015.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Madame Karine Lafrenière, Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

11.

POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

11.1

Suivi MADA.

Monsieur Jean-François David fait un suivi du projet MADA.

11.2

Suivi de la Coopérative de Santé du Nord de la Petite-Nation.

Monsieur Jacques Maillé fait un suivi aux membres présents de l'avancement de la Coopérative de Santé du Nord de la Petite-Nation.

12.

DIVERS

12.1

Suivi du dossier – Lac-Croche.

328-11-2014

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon se mobilise avec la municipalité de Montpellier pour faire une réunion de « focus groupe »;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

QUE ce conseil autorise de déboursier la somme de trois-cents dollars (300 \$) avec la municipalité de Montpellier, un montant de cent-cinquante dollars (150 \$) chacune pour un goûter, qui aura lieu le 29 novembre 2014 pour un « focus groupe » sur l'utilisation potentielle du Lac-Croche et lac Blais.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

12.2

Pancarte à vérifier.

Madame Odette Hébert, conseillère, demande que la municipalité vérifie si les annonces de condos sur le chemin Caron et sur le chemin du Tour-du-Lac sont conformes.

12.3

Hôtel de Ville – salle communautaire.

Madame Odette Hébert, conseillère, demande de voter sur la pertinence de poursuivre dans le dossier de la salle communautaire. Le vote est refusé par les membres du conseil.

13.
PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Heures : 21 h

Nombre de personnes : ± 30

14.
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

329-11-2014

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE la séance soit levée à 21 h 24.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

Jacques Maillé
Maire

Benoit Hébert
Directeur général et
secrétaire-trésorier